



Cayenne, le 24 juillet 2009

Madame, Monsieur, Cher(e) Ressortissant(e),

VOTRE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DEMARCHES AFIN DE BENEFICIER
DES MESURES DU PLAN CO-RAIL

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane met en place un dispositif pour faire face à une situation d'urgence, pour vous assister et vous faire bénéficier, dès aujourd'hui, des mesures du PLAN CO-RAIL prises par le Gouvernement et lancé par la Préfecture de Guyane.

UN ACCUEIL TELEPHONIQUE A LA CCIG

UN NUMERO VERT : 0800 000 406

Antenne de Kourou : 0594 32 61 16

Antenne de Saint-Laurent : 0594 34 01 60

UN ACCUEIL PHYSIQUE A LA CCIG

Service Assistance aux Entreprises à Cayenne : Franck **VIEILLOT**

Antenne de Kourou : Mathieu **TARDIVON**

Antenne de Saint-Laurent : Lucien **DURAND**

UNE EQUIPE DE CONSEILLERS SPECIALISES

Votre CCI mobilise, pendant toute la durée du PLAN CO-RAIL, son équipe de CONSEILLERS D'ENTREPRISES de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent, chargés de vous recevoir et d'analyser vos demandes et attentes et de vous orienter vers les bons interlocuteurs.

UNE EQUIPE DE PROMOTION DU PLAN CO-RAIL

Cinq jeunes ASSISTANTS sont recrutés et chargés, pendant toute la durée du plan jusqu'au 31 décembre 2009, de vous rencontrer dans vos entreprises pour analyser votre situation et vous proposer les mesures du PLAN CO-RAIL qui vous seraient applicables et vous mettre en relation avec nos Conseillers.

Ils seront répartis selon trois secteurs :

- Cayenne - Ile de Cayenne - Roura - Régina - Saint Georges
- Kourou- Sinamary - Iracoubo
- Saint Laurent - Mana - Maripasoula